



BULLETIN

Canadian Conference of the Arts ~ Conférence canadienne des arts

« LE PATRIMOINE BÂTI EST À RISQUE.... LE PATRIMOINE ARCHIVISTIQUE EST À RISQUE »

Ottawa, le 13 février 2004 – Négligé dans toute la furie qui a accueilli la publication cette semaine du rapport de la vérificatrice générale, le chapitre 6 consiste en un examen de « La protection du patrimoine culturel du gouvernement fédéral ». La vérification a porté sur les secteurs posant le plus de risques à la protection du patrimoine culturel, mais a exclu les quatre musées nationaux du Canada et leurs affiliés.

Le rapport a d'une manière générale déploré l'état du patrimoine bâti, archivistique et de l'édition du Canada et signalé que l'absence d'une intervention immédiate entraînerait non seulement la détérioration de nombreux artefacts, mais, dans certains cas, leur perte complète. Des reportages dans les médias ont déjà décrit des situations déplorables comme des artefacts endommagés à la Bibliothèque nationale en raison de tuyaux éclatés, mais ce rapport constitue la première étude exhaustive.

Le rapport renferme de nombreuses déclarations au sujet de l'importance du patrimoine du Canada dans toutes ses formes; voici par exemple ce que dit l'Introduction :

« Le patrimoine bâti, archivistique et de l'édition qui se trouve sous l'égide du gouvernement fédéral est exposé à de sérieux risques de pertes en raison notamment de lacunes dans les divers régimes de protection en vigueur, de faiblesses dans les mécanismes de gestion et de l'effet conjugué d'une diminution des dépenses consacrées à la protection et d'une croissance du patrimoine. »

« ...le patrimoine culturel a souffert des restrictions budgétaires de la dernière décennie. Les données de Statistique Canada montrent que les dépenses de 508 millions de dollars du gouvernement fédéral ayant trait au patrimoine culturel se situaient en 2000-2001 à un niveau légèrement inférieur à celui observé en 1990-1991, et ce, après avoir connu une baisse marquée au milieu de la dernière décennie. Ces dépenses, lorsqu'exprimées en dollars constants de 1990-1991, affichent une baisse de 17 p. 100. »

Le rapport renferme un certain nombre de recommandations, ordinairement suivies des réponses du ministère ou de l'organisme concerné (Patrimoine canadien, Conseil du Trésor, Parcs Canada, Bibliothèque nationale, etc.). Une des recommandations importantes est celle-ci :

Recommandation 6.104

Le ministère du Patrimoine canadien, l'Agence Parcs Canada, les Archives nationales du Canada et la Bibliothèque nationale du Canada devraient définir précisément les résultats qu'ils visent en matière de protection du patrimoine et recueillir les renseignements nécessaires à l'évaluation de la réalisation de ces résultats. Ils devraient informer le Parlement de l'état de la protection du patrimoine, des mesures envisagées pour améliorer cet état de protection et des ressources nécessaires pour mettre en oeuvre ces mesures.



Bulletin de la CCA — suite

canadiens (AMC) a répondu en février 2002 dans son mémoire intitulé *Le patrimoine canadien : intendance, synergie et viabilité*, dans lequel elle a applaudi l'engagement du Ministère à élaborer un cadre de cette nature et a promis de s'employer à le mettre en oeuvre. Peut-être le Rapport de la vérificatrice générale fournira-t-il l'élan voulu pour accélérer cette initiative, malgré le hic que représenterait la démarche récente du nouveau gouvernement fédéral en vue de placer Parcs Canada sous l'égide du ministère de l'Environnement plutôt que de garder cet organisme sous la bannière de celui du Patrimoine canadien.

Rapport de la vérificatrice générale -

http://www.oag-bvg.gc.ca/domino/reports.nsf/html/03menu_f.html

AVIS AUX VILLES CANADIENNES : NE SUIVEZ PAS L'EXEMPLE D'OTTAWA!

Pas plus tard que la semaine dernière, le nouveau gouvernement fédéral a présenté son discours du Trône annonçant « un nouveau pacte pour les collectivités », que la gouverneure générale Adrienne Clarkson a décrit comme suit :

« Ce nouveau pacte aura pour cible les infrastructures dont on a besoin pour assurer une qualité de vie et une croissance durable. Ce nouveau pacte permettra à nos collectivités d'être plus dynamiques, d'étendre leur rayonnement culturel, d'être plus unies et d'être partenaires du renforcement des assises sociales du Canada. [...] Une autre caractéristique déterminante de nos collectivités et de notre réputation à l'étranger consiste en la vitalité et en l'excellence de notre vie culturelle. Les artistes et les entreprises culturelles du Canada comptent parmi nos meilleurs ambassadeurs; ils constituent en outre un élément de plus en plus dynamique de l'économie du savoir. Leur travail est le miroir de notre société et accroît l'héritage que nous léguons aux générations futures. »

Dans une juxtaposition regrettable à cette vision utopique des municipalités canadiennes, la Ville d'Ottawa a présenté cette semaine un projet de budget « sans hausse d'impôt », et la culture a essentiellement été éviscérée. Bien que la culture n'ait pas été le seul poste visé, elle a subi les plus lourds dommages; les compressions feraient tomber le financement par habitant d'un montant déjà lamentable de 3,89 \$ en 2003 au niveau ridicule de 0,57 \$ en 2004. (À titre comparatif, signalons une étude menée en 2002 par la Municipalité régionale de Halifax qui a révélé les montants par habitant suivants de financement des arts et du patrimoine : Halifax 1,14 \$; Montréal 11,32 \$; Toronto 5,26 \$; Winnipeg 4,28 \$; Calgary 6,56 \$; Vancouver 11,64 \$.)

Ces propositions draconiennes incluent par exemple l'élimination totale des fonds destinés aux programmes patrimoniaux, aux grands festivals, foires et événements spéciaux, ainsi qu'aux associations communautaires et aux conseils de loisirs. En outre, le financement accordé aux artistes et aux organismes artistiques de toutes les disciplines serait réduit de 80 %. (Cela est d'autant plus déconcertant que la Ville d'Ottawa s'est livrée récemment à un processus de



Bulletin de la CCA — suite

substance, et que des vues plus éclairées l'emporteront avant que le budget ne soit finalisé. (Certains groupes artistiques viennent toutefois de recevoir des chèques pour le prochain exercice qui reflètent la réduction de 80 %.) Nous espérons aussi que les autres municipalités canadiennes ne suivront pas l'exemple d'Ottawa.

http://www.ottawa.ca/inside_govt/budget/budget_2004/draft_highlights_fr.pdf

